Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE

Code de l'Environnement – articles L-425-6 à L-425-7 et R-425-4 à R-425-9
Arrêté du 20 février 2009 relatif à la demande de plan de chasse individuel

Vous êtes détenteur d'un droit de chasse
et vous demandez la délivrance d'un plan de chasse pour le gibier présent sur votre territoire de chasse :
Veuillez remplir toutes les rubriques de ce formulaire et
LE RETOURNER A LA FEDERATION DES CHASSEURS OBLIGATOIREMENT AVANT LE 10 MARS

TERRITOIRE

ACCA ou CHASSE PRIVEE	ACCA LADINHAC
Numéro du lot	fd15-335
COMMUNE(S)	LADINHAC
Massif chevreuil	Goul
Massif cerf	UG Hors Zone

DETENTEUR DE DROIT DE CHASSE

Nom Prénom	CASTANIER Alain
Qualité	Détenteur de droit de chasse
Adresse	La Vente, 15120 LADINHAC
Téléphone (fixe et portable)	0672821390
Courriel	casta.alainjulie@orange.fr

DESCRIPTIF DU TERRITOIRE

À compléter en cas de nouveau demandeur ou de modification depuis la précédente demande

Surface favarable: 968.00	Surface Totale: 2637.00

DEMANDE DE PLAN DE CHASSE SAISON 2023 / 2024

	CERF				CHEVREUIL	CHAMOIS	MOUFLON
	Mâle	Femelle	Indifférencié	TOTAL			
Attribution année précédente					33		
Réalisation année précédente					33		
Estimation de la population (hausse ou baisse ou stabilité)					Stabilité		
Attribution théorique					31		
DEMANDE 2023 / 2024					33		

Fait le jeudi 23 février 2023 à LADINHAC Signature